

Résolution présentée par la délégation du

Canada

Thème Conflit et sécurité internationale

Concerne Liens diplomatiques avec le gouvernement taliban

L'Assemblée Générale,

Préoccupée par la situation actuelle tendue en Afghanistan causée par la prise du pouvoir des Talibans,

Effarée par les violences au sein du pays (lynchage ou encore torture) violant les droits humains,

Craignant l'augmentation de ces violences non seulement à l'intérieur de l'Afghanistan (non-respect des droits de l'homme) mais également au-delà des frontières afghanes (attentats terroristes dans d'autres métropoles),

Rappelant que les Talibans ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils respecteraient les droits humains en cas de retour au pouvoir, en particulier ceux des femmes,

Constatant que l'instabilité au sein de l'Afghanistan risque de causer de véritables crises migratoires, la population cherchant à fuir le pays,

Décide de rappeler que les Talibans sont considérés comme organisation terroriste

- de rappeler de manière ferme aux Talibans leur engagement à respecter les droits humains en cas de retour au pouvoir
- d'apporter des aides humanitaires de manières indirectes, par le biais de l'ONU ou d'autres ONG
- de participer aux discussions avec les alliés et représentants talibans concernant ces aides humanitaires bien qu'elles ne poussent pas à légitimer ces derniers
- de contribuer à l'aide de l'évacuation de la population afghane et de s'apprêter même à accueillir des réfugiés

Le texte français fait foi

